**ANNEXE 3 : CLAUSE ENVIRONNEMENTALE**

**I – DECLARATION D’ENGAGEMENT**

Je soussigné (nom et prénom)…………………………………………………………………………………………

agissant en mon nom personnel (1)

agissant en mon nom et pour le compte de la société (1) en tant que (2)

**Pour le lot n° …….. (3)**

- déclare avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment de son article 1.12.

- s’engage à transmettre au maître d’ouvrage, tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre des actions décrites ci-après.

* s’engage sans réserve à ne pas réaliser des interventions qui pourraient nuire au développement durable, dans l’exécution du marché en matière de produits mis en œuvre et de démolition, de traitement des déchets et des conditions d’hygiène tant vis à vis de travaux réalisés que des personnes participant à leur réalisation.

**II - MODALITES DE REALISATION**

L’engagement environnemental peut être réalisé à différents degrés suivant les engagements énoncés dans le tableau ci-dessous et décrits dans l’annexe 2 au CCAP :

|  |
| --- |
| 1 - Recyclage des produits de démolition |
|  |
| 2 - Gestion des déchets |
|  |
| 3 - Certification ou label attribué à l’entreprise ou aux fournisseurs |
|  |
| 4 - Performance énergétique telle que définie dans les pièces techniques du marché |
|  |

|  |
| --- |
| 5 - Autres actions relatives à la protection de l’environnement ou réduisant l’empreinte environnementale des travaux entrepris. |
|  |
| 6. Mesures mises en place pour limiter les nuisances sonores et visuelles du chantier |
|  |

Signature de l’entrepreneur ou du mandataire du groupement

|  |
| --- |
|  |